



AFRICAN TELECOMMUNICATIONS UNION
L'UNION AFRICAINE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

General Secretariat / Secrétariat Général

Nairobi, 20 février 2023

Réf. : 19/02/ATU/PC/CIR-2023

- Lettre circulaire aux États membres

Objet : Admission du Cap-Vert et du Botswana au sein de l'UAT

Le Secrétariat général de l'UAT vous présente ses compliments.

J'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons finalisé le processus d'admission du Cap-Vert et du Botswana au sein de l'UAT suite à leur adhésion réussie à la Constitution et à la Convention de l'UAT. Ainsi, le Cap-Vert et le Botswana deviennent respectivement les 50ème et 51ème membres de l'UAT.

Le Secrétariat général souhaite la bienvenue aux deux pays qui ont rejoint cette grande famille et exprime sa volonté et sa disponibilité à travailler avec les deux nouveaux membres, ainsi que tous les autres membres, afin de promouvoir le développement des TIC dans la région et de renforcer le rôle de l'Afrique sur la scène internationale en matière de TIC.

Je vous invite à vous joindre à moi pour féliciter le Cap-Vert et le Botswana pour les mesures audacieuses qu'ils ont prises pour rejoindre l'UAT.

Salutations distinguées.

John OMO
Secrétaire général

